



PRÉVENIR LES RISQUES

FORMATION COURTE - SÉCURITÉ



L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE

OBJECTIFS

- Reconnaître les enjeux de l'évaluation des risques dans un contexte réglementaire et juridique
- Identifier les étapes clés pour réaliser et mettre à jour le Document Unique de son entreprise

Obligatoire pour toutes les entreprises depuis 2001, le Document Unique d'évaluation des risques professionnels ou Document Unique (DU) permet d'analyser les risques encourus au sein de l'entreprise et de mettre en œuvre les plans d'action adéquats.

Encore insuffisamment réalisé par les entreprises, il est un véritable outil qui permet de formaliser la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels. Au-delà d'une obligation juridique, la réalisation du Document Unique est une démarche au service de la performance de votre entreprise artisanale.

PRÉREQUIS

Maîtriser le socle de connaissances de base

DATES ET LIEUX

CMA Schiltigheim : 16 avril 2018

CMA Mulhouse : 15 mars 2018

PUBLIC

Chef d'entreprise artisanale
Conjoint collaborateur
Associé
DRH - RRH
Manager
Salarié

TARIF

280 €

Se renseigner sur les possibilités de prise en charge auprès de nos conseillères en formation

DURÉE

1 jour : 7 heures

INTERVENANT

Formateur Consultant expert en Sécurité, habilité I.P.R.P. par la CARSAT et la DIRECCTE, ayant une grande connaissance des métiers de l'artisanat

CONTACTS

Conseillères en formation :

→ BAS-RHIN

Angélique DIEUAIDE
03 88 19 79 18
infofc67@cm-alsace.fr

→ HAUT-RHIN

Agnès LUSTENBERGER
03 89 20 84 55
infofc68@cm-alsace.fr



Chambre de Métiers d'Alsace



L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE



PRÉVENIR
LES RISQUES

PROGRAMME

1. Évaluation des risques professionnels, enjeux et contexte :

- contexte réglementaire: Article R 4121-1 du Code du Travail
- les acteurs de la sécurité dans l'entreprise
- accidents du travail et maladies professionnelles : définitions

2. Les étapes de réalisation du Document Unique :

- constituer le groupe d'évaluation
- rassembler les éléments nécessaires à la réalisation du DU
- découper l'entreprise en unités ou postes de travail
- identifier les risques existants dans l'entreprise
- définir les critères pris en compte dans l'évaluation des risques
- évaluer les risques par unité ou poste de travail
- réaliser la synthèse de l'évaluation
- établir un plan d'actions correctives
- établir la synthèse et les recommandations sur les priorités correctives

3. La mise à jour du Document Unique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Simulation par étude de cas :

- création d'un groupe d'évaluation
- exercices d'évaluation d'un ou plusieurs postes
- réalisation d'un plan d'actions correctives
- mise à jour du Document Unique

Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets vécus en entreprise

Documentation de l'INRS

Remise d'un livret pédagogique complet retraçant l'intégralité du contenu de la formation

ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

Questionnaire de satisfaction en fin de stage

